



## FICHE DE CANDIDATURE

### Assemblée Générale du 30 Juin 2012 à VERQUIN

Cette fiche est à retourner **impérativement** avant le **15 juin 2012**

Retour par voie postale à :

Comité départemental Handisport 62  
7, rue de l'école  
62180 WABEN

Ou retour par mail à l'adresse suivante :

[comitedepartementalhandisport62@laposte.net](mailto:comitedepartementalhandisport62@laposte.net)

Nom de l'association(en entier) :.....

Adresse de l'association :.....

Je soussigné :..... fonction :..... dans l'association ci-dessus désignée

Pose ma candidature au poste de membre du Comité Directeur du CDH 62 (4 postes restent à pourvoir, dont 1 médecin).

Conformément aux statuts (article 10), Les votes auront lieu à bulletin secret (ou à main levée) lors de l'assemblée Générale du Comité Départemental handisport 62 du 30 juin 2012.

Fait à :.....le.....

Signature du candidat.

#### Article 8 des statuts (extrait) :

Le vote par procuration est possible, toutefois le représentant d'une association ne peut être mandaté que par les associations du même département où se trouve le siège de sa propre association ou par le président du Comité départemental.

Seules pourront disposer de leur voix ou les déléguer les associations en règle avec la Fédération, le Comité Régional et le Comité Départemental qui la concerne. Le porteur de voix ne peut disposer que des procurations de 4 associations autres que celle pour laquelle il est mandaté. Chaque association ou club dispose d'un nombre de voix en fonction du nombre de licenciés.

